TRANSPORT PUBLIC DES VOYAGEURS DANS LA BANLIEUE

Des gendarmes pour sécuriser les trains

A partir de ce samedi, les trains de voyageurs de la wilaya de Boumerdès, notamment ceux reliant cette région à la capitale, seront placés sous haute surveillance.

«Nous voulons sécuriser ce moyen de transport rapide des citoyens», dira le colonel Moussa Mokhtar, commandant du groupement de la Gendarmerie nationale de Boumerdès.

L'officier supérieur, qui animait un point de presse pour présenter le bilan des activités de la gendarmerie de Boumerdès durant le bimestre en cours, a précisé que les militaires monteront à bord des trains pour procéder à des fouilles et à un contrôle d'identité de voyageurs suspects.

Selon lui, la présence des services de sécurité contribuera à la sécurisation de ce moyen de transport, d'autant plus que le réseau routier de l'est de la capitale est complètement saturé.

Questionné sur les actes de vandalisme notamment les jets de pierres sur les trains, l'officier assure que la wilaya de Boumerdès est épargnée par ce phénomène. Cependant, il y a bien des délinquants qui se livrent à ces actes entre Réghaïa et Boudouaou.

Pour le colonel, cela concerne les services de sécurité de la wilaya d'Alger. A cette occasion, le chef du groupement de la gendarmerie lance un appel aux services de la SNTF pour réhabiliter et sécuriser certaines gares de l'itinéraire Thénia-Alger.

En effet, les gares de Tidjelabine et Boudouaou font l'objet d'actes de vandalisme et où l'insécurité règne. Le commun des voyageurs ne peut que s'interroger sur la mise en circulation de rames modernes et rapides – le train bleu - dans un réseau de gares laissé en partie à l'abandon. En outre, le même voyageur espère que la décision du colonel Moussa durera le temps qu'il faut pour réhabiliter ce moyen de déplacement.

Toujours en ce concerne la sécurité des citoyens lors de leurs déplacements, le colonel Moussa Mokhtar a été questionné au sujet des criminels qui se livrent à des attaques contre les automobilistes coincés dans des bouchons créés par le barrage des gendarmes installé au niveau de la RN5, à la limite territorial de Boumerdès et d'Alger. Il a fait état de l'arrestation des criminels et de la neutralisation de ces bandes de délinquants.

Néanmoins, un bus a fait l'objet, il y a moins de trois jours, d'une attaque en règle par plusieurs individus. Ces derniers ont surgi du bidonville dit El Kerrouch, implanté dans la périphérie est de la ville de Réghaïa (wilaya d'Alger).

Le chauffeur a été blessé. Pour le colonel, ces événements sont à déplorer sur le territoire de la capitale.

Abachi L.

LE PROJET EST EN COURS DE FINALISATION

Signature prochaine d'une nouvelle convention entre le syndicat des pharmaciens et le ministère du Travail

Une nouvelle convention sera signée d'ici la fin de ce premier semestre 2009 entre le Syndicat national des pharmaciens et des officines (Snapo) et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a annoncé hier M. Bourkaïb, directeur de la Cnas, au niveau du département de Tayeb Louh. Son application entrera en vigueur dès le début du 2e semestre de l'année en cours.

Lyès Menacer – Alger (Le Soir) – Le projet portant cette convention est en cours de finalisation, a ajouté le représentant du ministère lors de la journée scientifique que le Snapo a organisée hier à l'hôtel El-Aurassi.

Les points les plus importants de cet accord entre les professionnels du médicament et le ministère du Travail sont liés au délai de paiement qui sera réduit de 30 à 15 jours, la révision des mécanismes de rupture des contrats entre les sociétés publiques d'assurances sociales et les pharmaciens, ainsi que l'encouragement du médicament générique. Pour ce dernier point, les pharmaciens seront rémunérés via un acte administratif, explique le président du Snapo, M. Faycal Abed.

«De nombreuses nouvelles dispositions seront introduites qui permettront de répondre aux revendications légitimes des pharmaciens», a indiqué, encore, le représentant du ministère du Travail.

L'annonce d'une telle nouvelle n'empêchera pas, toutefois, le président du Snapo de parler des problèmes que rencontre quotidiennement et depuis des années la corporation.

Notre interlocuteur déclarera, lors d'un point de presse, que le dossier de la marge bénéficiaire des pharmaciens reste pendant depuis au moins dix ans. «Notre marge bénéficiaire n'a pas cessé de dégringoler depuis dix ans et les mesures d'accompagnement que les pouvoirs publics étaient censés apporter n'ont toujours pas vu le jour.

Toutes les institutions publiques concernées, y compris le président de la République, ont été vainement saisies sur l'ensemble de tous nos problèmes», dénonce le président du Snapo.

Ce dernier conteste que le médicament soit imposé sur une TVA à 20% et que la marge bénéficiaire soit imposée sur la base d'une taxe de 17%. M. Abed dénonce, par ailleurs, la multiplication du nombre d'officines qui opèrent avec des diplômes loués.

Selon lui, une soixantaine d'officines de ce genre ont été recensées à travers le territoire national. Mais il impute cette anarchie aux pouvoirs publics qui, selon lui, sont les premiers à piétiner leurs propres textes de loi.

L'incinération des médicaments périmés pose aussi problème aux pharmaciens qui ne disposent pas de moyens adéquats pour ce faire.

M. Abed dénonce les grandes firmes pharmaceutiques internationales qui vendent les médicaments en voie de péremption aux importateurs algériens. Ainsi, elles n'auront pas, à payer les frais d'incinération jugés très élevés.

Par ailleurs, le représentant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale affirme que l'opération du tiers payant sera élargie d'ici l'horizon 2010.

A noter que le nombre de bénéficiaires de cette opération s'élève à 2 millions de personnes, selon M. Bourkaib.

Le nombre de pharmacies conventionnées avec la Cnas est estimé à 6 500 sur un total d'environ 13 500 dont 7 050 relèvent du secteur public.

L. M.

ILS INTERPELLENT TEMMAR ET SIDI SAÏD POUR LE RESPECT DES LOIS

Sit-in des travailleurs de l'hôtel Riadh

Déterminés à aller jusqu'au bout de leurs revendications, les travailleurs de l'hôtel Riadh ont observé hier un sit-in de protestation devant le siège de la Centrale syndicale.

Brandissant deux grandes banderoles, sur lesquelles on pouvait lire «Nous revendiquons le paiement de nos 10%», les travailleurs, encadrés par leurs représentants syndicaux, exigent «une solution rapide et définitive de leur cas».

Il s'agit du paiement au profit des 148 travailleurs de l'hôtel de 10% du prix de cession de l'hôtel au groupe d'affaires libanais.

«Les mouvements de mécontentement des travailleurs trouvent leur origine dans la non-application de l'article 28 de l'ordonnance 01-04 du 20.08.2001 qui accorde, à titre gracieux, au collectif des travailleurs au maximum 10% du capital en cas de privatisation totale de leur entreprise», lit-on dans un document en possession des travailleurs. «Cette disposition n'a pas été notifiée dans la résolution du 21 juillet 2007 portant privatisation de l'hôtel Riadh qui a cependant prévu de réserver 90 millions de dinars sur le prix de la cession pour la prise en charge des départs volontaires. Alors que cette disposition a été appliquée dans son intégralité pour le compte des travailleurs de l'hôtel Essalem de Skikda qui ont pu obtenir 10% du prix de vente», selon les représentants des travailleurs.

«De nombreuses réunions du CPE se sont tenues durant cette période, mais rien n'a été décidé pour nous, et ce, malgré les accords de principe donnés aussi bien par le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), que par la SGP Gestour mais également par le département de Abdelhamid Temmar».

Les syndicalistes et les travailleurs, qui s'interrogent sur les raisons de blocage de leur dossier, savent que seule la solidarité pourra faire aboutir leurs revendications et comptent aller «jusqu'au bout pour arracher leurs droits».

Une rencontre avec le SG de l'UGTA était prévue hier pour «débloquer la situation».

A. Bettache

MALGRÉ UNE BALANCE COMMERCIALE EN FAVEUR DE L'ALGÉRIE

Les entreprises italiennes s'adjugent 7,5 milliards d'euros de marchés en 2009

Les entreprises italiennes ont remporté, en 2009, des marchés en Algérie pour un montant d'environ 7,5 milliards d'euros. Un indicateur de la bonne santé des relations économiques entre les deux pays, malgré le contexte de crise mondiale, et même si la balance commerciale reste défavorable à l'Italie.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Dans un communiqué, le Bureau d'Alger de l'Institut italien pour le commerce extérieur (ICE – ambassade d'Italie) précise que les entreprises italiennes se sont adjugées des marchés de 5,5 milliards d'euros dans le secteur énergétique et électrotechnique-électronique.

Concernant les échanges commerciaux, l'ICE relève que les exportations italiennes vers l'Algérie ont connu en 2008 une hausse de 62,7%, pour une valeur absolue de plus de 3 milliards d'euros.

Un «record» historique qui place l'Italie, avec une quote-part de 11%, comme le second fournisseur de l'Algérie, après la France avec 16%.

Selon l'ICE, l'Algérie est devenue le premier marché de destination des produits italiens en Afrique, en dépassant l'Egypte et la Tunisie. Néanmoins, l'ICE observe que la balance commerciale entre les deux pays reste en défaveur de l'Italie avec un solde négatif de 5,6 milliards d'euros.

L'Italie est l'un des plus grands clients de l'Algérie, en seconde position avec un volume de 8,6 milliards d'euros, après les Etats-Unis.

Les importations italiennes de l'Algérie sont constituées à 99% par l'acquistion de grandes quantités de gaz naturel et de produits pétroliers dont les prix élevés en 2008 ont considérablement influé sur le creusement de ce déficit.

Durant l'année 2008, le volume des échanges commerciaux avec l'Algérie a atteint 11,6 milliards d'euros contre 8 milliards en 2007, enregistrant une croissance de 32% et faisant de l'Italie le deuxième partenaire commercial de l'Algérie après les Etats-Unis. Malgré «une conjoncture internationale des plus moroses et une crise mondiale qui n'a pas encore connu son épilogue», de tels résultats «exceptionnels» enregistrés par les échanges bilatéraux confirment, selon l'ICE, «la solidité des relations économiques et commerciales et le fait que les efforts fournis dans la promotion et les initiatives tendant au rapprochement entre les opérateurs italiens et algériens sont le meilleur gage au maintien à des niveaux élevés de cette relation».

Et l'ICE semble persuadé que l'année 2009 sera aussi fructueuse, d'autant que «les données préliminaires indiquent des tendances à un accroissement encore plus important de la coopération».

A cette occasion, le bureau d'Alger de l'ICE dresse le bilan des actions promotionnelles pour le développement des échanges commerciaux tant celles organisées durant le trimestre écoulé que celles prévues durant le second trimestre 2009.

Des initiatives qui auront comme point culminant, au mois de juin, la participation de l'Italie à la Foire internationale d'Alger avec un grand nombre d'entreprises dont certaines vont découvrir la réalité économique algérienne pour la première fois.

C. B.